

**DELIBERATION PORTANT RENOUVELLEMENT DU DIPLÔME D'UNIVERSITE MANAGEMENT DES EQUIPES MEDICALES
CO-PORTE PAR L'IAE CLERMONT AUVERGNE ET L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA
SEANCE DU MARDI 09 SEPTEMBRE 2025,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université « Management des équipes médicales » co-porté par l'IAE Clermont Auvergne et l'UFR Médecine et Professions Paramédicales, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 22 septembre 2025

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : DELIB_CFU_20250909_33

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

DOSSIER DE VALIDATION D.U. Volet pédagogique

DU Management des équipes médicales

- Renouvellement -

UFR de rattachement : IAE Clermont Auvergne (School of Management)
UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Responsable du diplôme : Corinne ROCETTE (IAE Clermont Auvergne)
Pierre CLAVELOU (UFR de Médecine et des Professions Paramédicales)

Validation à compter du : 09/09/2025

Validation accordée jusqu'à fin 2027 - 2028

Délibération CFVU N° 2025-09-09_33

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Le DU Management des équipes médicales (MEM) est une formation co-portée par l'IAE Clermont Auvergne et l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales. C'est un programme de formation continue destiné à des professionnels médicaux en activités : médecins spécialistes, médecins généralistes, chefs de pôle, chefs de services, médecins coordonnateurs, chirurgiens-dentistes etc. exerçant dans les établissements hospitaliers (Centres hospitaliers généraux, cliniques, CLCC, maison de santé, EHPAD, SSR) ou en cabinets libéraux. Cette formation est aussi ouverte aux étudiants de 3^{ème} cycle des études médicales en phase de consolidation.

Ce diplôme vise à répondre aux besoins de formation au management des médecins ou futurs médecins, et des équipes médicales, afin de faire face aux enjeux de transformation des établissements de santé (comme les derniers textes le recommandent) et de la médecine de ville en fournissant des clés pour conforter le management intra et inter organisationnel.

Ce DU Management des équipes médicales (MEM) contribue à l'acquisition de connaissances, de compétences transverses, méthodes et outils, nécessaires à appréhender les innovations en termes de management, pour reconfigurer la gestion des ressources humaines, le pilotage des organisations de santé et la gestion de projets dans les structures médicales.

Objectifs de la formation :

- Proposer une offre de formation diplômante fondée sur le partenariat entre l'IAE Clermont Auvergne et l'UFR Médecine et des Professions Paramédicales. Cette offre de formation aboutira à l'obtention d'un Diplôme d'Université.
- Apporter une réponse aux nombreuses demandes de formation de professionnels médicaux et de santé.
- Répondre à la nécessité pour des professionnels assurant des fonctions d'encadrement dans les organisations de santé, d'acquérir ou actualiser des connaissances ou compétences dans le domaine du management des équipes médicales.
- Accompagner l'approche réflexive et le partage de pratiques entre pairs.

II – Composante(s) porteuse(s) du projet

Deux composantes de l'Université Clermont Auvergne sont porteuses du projet, l'IAE Clermont Auvergne (School of Management) et l'UFR Médecine et des Professions Paramédicales.

L'IAE Clermont Auvergne propose de nombreuses formations dans le domaine du management et un master en management des organisations médico-sociales et de santé à destination de cadres de santé. Ses formations promeuvent un management intégré et responsable, soucieux de combiner une expertise organisationnelle et une approche sociétale et transversales du management, combinant un enseignement professionnel et académique. Toutes ses formations s'appuient sur son laboratoire de Recherche en Management le CleRMA dans lequel une équipe de chercheurs développe des travaux en management des organisations de santé dans le cadre des programmes de recherche de la chaire de recherche santé et territoires.

L'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales accueille plus de 7 000 étudiants dont plus de 600 en PASS. Elle héberge 10 unités de recherche labellisées et offre un parcours personnalisé aux étudiants en relation étroite avec les autres composantes de l'Université. Elle agrée aussi de très nombreux terrains de stage dirigés par des professionnels de santé dans les établissements de santé et les cabinets libéraux de la subdivision Auvergne, et les accueille dans le cadre des diplômes en formation continue. Elle délivre ainsi plus de 140 diplômes et son orientation forte en formation continue se traduit par 65 DU ou DIU, mais aucun dans le domaine du management des équipes médicales.

Aussi, sur la base de leur expertise respective, ces deux composantes de l'Université Clermont Auvergne, s'associent pour dispenser ce DU Management des équipes médicales (MEM) et répondre à une demande croissante des professionnels de la santé en capitalisant sur l'offre de formation actuelle. Ce projet est déclinable en formations courtes, adaptées, aussi bien en termes de contenu que de démarche pédagogique, à un public de formation continue et initiale.

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

aucun

V – Responsable du DU

- IAE Clermont Auvergne

Nom, Prénom : Corinne ROCHETTE

Coordonnées : IAE Clermont Auvergne

11 boulevard Charles de Gaulle 63008 CLERMONT FERRAND
+33 (0)4 73 17 77 30 Corinne.rochette@uca.fr

- UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Nom, Prénom : Pierre CLAVELOU

Coordonnées : UFR de Médecine et des Professions Médicales

28, place Henri-Dunant TSA 50400 63001 CLERMONT-FERRAND
+ 33 (0)4 73 17 79 03 Pierre.clavelou@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

- Le conseil de perfectionnement réunira l'ensemble des intervenants (enseignants de l'Université Clermont Auvergne) et intervenants extérieurs impliqués dans la dispensation de la formation ainsi que deux représentants des personnes inscrites dans la formation (représentants étudiants)

Personnels de l'Université Clermont Auvergne :

- Tous les enseignants de l'UCA intervenants dans la formation comme prévu au point B section V de ce dossier (équipe pédagogique) seront invités à participer au conseil de perfectionnement

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne :

- Tous les intervenants hors UCA comme prévu au point B section V de ce dossier (équipe pédagogique)

Étudiants

- Deux délégués des apprenants à désigner en début de formation

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : juin 2022

Première année universitaire concernée par la demande : 2025- 2026

Niveau de la formation : 3^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Etudiants en médecine de fin de 3 ^{ème} cycle	
RE	(Phase de consolidation)	Justificatif d'inscription universitaire
FC	Professionnels médicaux en activités (médecins spécialistes, médecins généralistes, chefs de pôle, chefs de services, médecins coordonnateurs, chirurgiens-dentistes etc...)	Être titulaire du diplôme de Docteur en Médecine ou en Chirurgie dentaire Être en exercice professionnel de Docteur en Médecine ou Chirurgie dentaire et régulièrement inscrit à l'Ordre

Durée de la formation : 1 année universitaire – 70 heures (40 h présentiel 5 jours x 8h + 30 h e-learning)

Calendrier de la formation : octobre à fin juin. Examen (mémoire + soutenance) : fin juin ; 2^{nde} session : avant le 15 septembre de l'année suivante

Lieu de la formation : IAE Clermont Auvergne et UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	2 000,8 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	973,4 €
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 14 apprenants ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 20 apprenants

Période d'inscription / de candidature : juin à début septembre

- **IAE Clermont Auvergne** : Contact Scolarité : Service Scolarité Bureau 204
Sophie PANUZZIO - sophie.pannunzio@uca.fr - +33 (0)4 73 17 78 27
- **UFR de Médecine et des Professions Paramédicales** : Contact Scolarité : Service de la Formation
Unité Mixte de Formation Continue en Santé 04.73.17.80.25 – umfcs.candidature.medpha@uca.fr

A noter : Les inscriptions des apprenants se feront alternativement à l'IAE et à l'UFR Médecine et des Professions Paramédicales : à l'UFR Médecine et des Professions Paramédicales pour la rentrée universitaire 2025 (suite ouverture en 2024 puis 2 ans à l'IAE (rentrées universitaires 2026 et 2027).

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Les enseignements du DU Management des équipes médicales (MEM) se dérouleront dans les locaux de l'IAE Clermont Auvergne à Clermont Ferrand ou de l'UFR Médecine et des Professions Paramédicales.

La formation de 70 heures se déroule sur 9 mois en deux périodes. Une première période sur 6 mois concerne l'acquisition des éléments de langage pour chaque module (e-learning) et une journée de formation pour chacun des modules (UE 1 à 4). Les journées sont programmées toutes les 6 semaines. Une dernière journée, en juin, est dédiée à la discussion par les pairs des situations présentées dans les mémoires.

La formation e-learning est élaborée par chaque intervenant et mise à disposition sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) de l'UCA. Le calendrier de la formation sera transmis en amont de la rentrée de façon à permettre à chacun des apprenants de s'organiser. Ce rythme permet aux participants de poursuivre aisément leur activité professionnelle.

Le DU MEM se structure autour de quatre modules. Un cinquième est dédié au projet réflexif d'analyse de situations et du positionnement managérial de l'apprenant de fin de formation et à sa discussion.

La formation est organisée autour de **4 temps** :

TEMPS N°1 : acquisition des éléments de langage via e-learning comme préalable à la phase en présentiel (supports vidéo, base documentaire, autoévaluation, etc.) **5h par UE**

TEMPS N°2 : formation ciblée autour des **4 UE** (4 sessions de 8h) autour de **2 temps** :

A/ apports de connaissances autour de grilles de décryptage de situations en lien avec la thématique de la journée.

B/ Simulation managériale autour de cas pratiques et échanges collectifs. Wooclap en début et fin de chacune des sessions.

TEMPS N°3 : accompagnement à la rédaction du mémoire (coaching autour de l'approche réflexive à distance).

TEMPS N°4 : soutenances des mémoires + débriefing collectif autour des situations présentées et analysées (8h).

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Le programme du DU MEM d'un volume horaire de 70 heures est composé de 5 UE de 8h chacune + 5h de e-learning dont l'UE 5 transversale de 8h en présentiel (5h e-learning et 5h de coaching en visio) relative au développement professionnel et notamment à la préparation du mémoire professionnel et sa soutenance.

Les enseignements sont dispensés par des universitaires et des professionnels pour partager leur expérience.

Intitulé UE	Nombre d'heures			Contrôle des connaissances					Période d'examens	Coef. UE		
	Total	CM e-Learning	Groupes d'échange / production de connaissances actionnables	Appréciation des connaissances avant et après module	Production réflexive individuelle							
				Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient					
UE 1 : Comprendre l'écosystème du management médical	13h	5h	8h	Pré-test / post-test via Wooclap début et fin de module pour l'évaluation des pratiques professionnelles et connaissances non sanctionnant	Mémoire* professionnel (confidentiel) écrit portant sur une ou deux expériences majeures de management (Sur le modèle des mémoires de VAE) Soutenance orale (20 mn maximum par personne) portant sur le mémoire professionnel écrit Coefficient : 1			Juin	1			
UE 2 : Les différents profils managériaux et la posture managériale	13h	5h	8h									
UE 3 : Ecoute, pilotage des équipes et gestion des tensions et conflits et qualité de vie au travail	13h	5h	8h									
UE 4 : Gestion de projet et management du changement	13h	5h	8h									
UE 5 : Développement professionnel 5h sur la méthodologie du mémoire (pour tous les apprenants) 5h discussion de la pertinence des situations identifiées pour la rédaction du mémoire (2*2h30 à distance) Oral : journée de restitution des mémoires d'analyse de situations	13h	5h	8h									
Total	70h	30h	40h				Mémoire	1				

*seuls les apprenants présentant une assiduité de 75% sur les UE 1 à 4 pourront présenter leur mémoire pour validation du DU

III – Règles de délivrance du diplôme

Le diplôme sera délivré aux étudiant(e)s ayant subi les deux épreuves du DU (mémoire professionnel et présentation orale du mémoire) et ayant obtenu une note moyenne supérieure à 10/20 avec l'exigence d'obtenir une note de plus de 8/20 pour le mémoire écrit et 10/20 ou plus pour la soutenance orale. Seuls les apprenants présentant une assiduité de 75% sur les UE 1 à 4 pourront présenter le mémoire pour validation du DU.

La note du mémoire et celle de la soutenance se compensent, en respectant les notes plancher pour le mémoire écrit et pour la soutenance orale. En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue (nouveau mémoire et nouvelle soutenance).

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences développées :

Les compétences développées se situent dans le management stratégique, d'équipe, de projet, du changement et de l'innovation, menés au sein des structures hospitalières et de santé. Parmi les principales compétences développées lors de la formation :

- Savoir analyser des situations de changement et conduire un projet de changement quelle que soit sa complexité ;
- Savoir manager des équipes et les enjeux des relations humaines qui leurs sont associés, au regard de la communication interpersonnelle, de la culture organisationnelle et des cultures métiers, de la gestion du stress, du management de crise, etc. ;
- Savoir mobiliser les principaux outils d'analyse stratégique et savoir élaborer les plans d'action et les outils de pilotage stratégique pour animer la mise en œuvre ;
- Comprendre les spécificités et les enjeux de la gouvernance et des stratégies fonctionnelles des structures hospitalières et de santé ;
- Comprendre les différents rôles que jouent les acteurs au sein des structures hospitalières et de santé et savoir mobiliser des leviers d'action pour faciliter leurs échanges, voire encore plus globalement les interactions entre les différents pôles soignants et non soignants.
- Développer une approche réflexive sur les situations managériales et son positionnement managérial.
- Identifier, discuter et partager avec les pairs les bonnes pratiques.

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5
Appréhender le fonctionnement d'une organisation dans une perspective systémique, savoir réaliser un diagnostic managérial et développer des postures managériales adaptées au contexte et aux parties prenantes,	X	X			
Analyser des situations de changement (diagnostic), identifier les leviers de pilotage, conduire et accompagner un projet de changement		X	X	X	
Réaliser et piloter le plan management d'un projet de complexité variable, en mobilisant des outils de pilotage pour animer la mise en œuvre et faciliter les interactions entre les acteurs (dispositifs, jeux d'acteurs, comportements, valeurs)				X	
Mobiliser les postures managériales adéquates au regard des enjeux et des caractéristiques d'une situation et des ressources humaines impliquées (gestion du stress, RPS...);		X	X		
Prendre en considération les cultures organisationnelles et les cultures métiers		X	X	X	
Négocier dans une situation de crise		X	X	X	
Identifier et résoudre des conflits en développement de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures			X	X	
Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin d'agir de manière pertinente	X	X	X	X	X
Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership afin de pouvoir encadrer, animer une équipe dans un environnement pluriprofessionnel		X	X	X	X
Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion et de pilotage de projet en étant capable d'établir et d'analyser les principaux documents de synthèse et en contrôlant les outils d'analyse et de prise de décision			X	X	
Développer des process, des démarches Qualité, innovation etc.				X	
Piloter un projet de service et d'équipe et dialoguer	X			X	X
Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes) afin d'élaborer, mettre en œuvre et conduire des projets dans un environnement et de formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles étayées en les justifiant et en les argumentant		X	X	X	X

V – Équipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N° UE	Matière	Volume horaire (CM)
A définir ultérieurement	Extérieur	HU	Médecine	1	Ecosystème du management médical Organisation sanitaire	3h
MERIADE Laurent	IAE Clermont Auvergne	MCU HDR		1	Financement et Indicateurs de suivi	3h
BRUYERE Christelle	Université Jean Monnet	MCU		1	Réseaux médicaux	2h
CASSIERE François	IAE Clermont Auvergne	MCU		2	Profils managériaux et postures managériales	4h
A définir ultérieurement	Extérieur	HU	Médecine	2	Profils managériaux et postures managériales du médecin	4h
CHAUDAT Pierre	IAE Clermont Auvergne	MCU HDR		3	Ecoute et gestion des conflits et tensions	4h
DUTHEIL Frédéric	UCA	PUPH	Médecin	3	Risques psychosociaux et santé au travail	4h
ROCHETTE Corinne	IAE Clermont Auvergne	PU		4	Outils de diagnostic organisationnel	2h
CHAUVIN Franck	UFR Médecine Saint Etienne	PUPH	Médecin	4	Gestion de projet	3h
A définir ultérieurement	Extérieur	HU	Médecine	4	Gestion du changement	3h
2 enseignants chercheurs universitaires (1 médecine et 1 gestion)	IAE Clermont Auvergne	PU MCU HDR		5	Méthodologie du mémoire Accompagnement à la rédaction	5h A distance

Nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 40 h d'échanges (équivalentes CM) en face à face 5h en ligne et 25 h en e-learning.

Nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 15 h CM

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- ROCHETTE Corinne, PU Sciences de gestion - IAE Clermont Auvergne
- CLAVELOU Pierre, PUPH, UFR de Médecine et des Professions Paramédicales
- MERIADE Laurent, MCF HDR Sciences de gestion - IAE Clermont Auvergne
- SAPIN Vincent, PU-PH, UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

VII – Modalités d'admission

Le dossier de candidature se compose d'un CV détaillé (3 pages maximum) et d'une lettre de motivation argumentée.

Une commission de sélection composée de quatre membres (deux enseignants de l'IAE Clermont Auvergne et deux de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales) sera mise en place et évaluera les dossiers de candidature avant décision finale.

Cette commission de sélection sera présidée par les responsables de la formation.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

pas de module DPC

Avis du Conseil de Gestion de l'IAE : avis favorable le 17/06/2025

Avis du Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et éventuels commentaires : avis favorable le 07/07/2025

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 09/09/2025

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2027 - 2028



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :

